



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 26 Septembre 2012

Date de la convocation 19 Septembre 2012	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes Nébian
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle,</p> <p>BRIGNAC : M.JURQUET Henri, M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis,</p> <p>CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain,</p> <p>CANET : M.MALBEC Sylvain, M.BAUDAILLER Jean-Louis,</p> <p>CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne,</p> <p>CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme THIERES Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, M.BARON Bernard, M.DIDELET Serge, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth,</p> <p>FONTES : M.BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane,</p> <p>LACOSTE : M.VENTRE Philippe,</p> <p>LIAUSSON : M.BETZ Bruno,</p> <p>LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, M.BERNARD Jacques,</p> <p>MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves,</p> <p>NEBIAN : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.ESTEVE Bernard,</p> <p>OCTON : M.COSTE Bernard,</p> <p>PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.BAUDOT Bernard,</p> <p>PERET : M.AZAM Joël,</p> <p>SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean,</p> <p>USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard,</p> <p>VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine</p> <p>VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>Mme FABRE Maryse à M.MALBEC Sylvain, M.SEGURA René à M.CAZORLA Alain, M.MARTINEZ Antoine à M.LIEB François, M.BAISSE Robert à M.BRUN Olivier, M.SAN MARTIN Bernard à M.VENTRE Philippe, M.DRUART David à M.BARDEAU Francis, M.BILHAC Christian à M.AZAM Joël, M.RIGAUD Christian à M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard.</p>

Objet : Centre aquatique Intercommunal – Politique tarifaire 2012/2013.

Monsieur COSTE propose aux membres du Conseil Communautaire de maintenir les tarifs entrée publics tels qu'approuvés par délibérations des 29 septembre 2011 et 26 octobre 2011.

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20121003-2012-09-26-05-DE
Date de télétransmission : 11/10/2012
Date de réception préfecture : 11/10/2012

	RESIDENT					NON RESIDENT				
	Entrée piscine		Carte 10 entrées		Abonnement Annuel <i>Valable de date à date</i>	Entrée piscine		Carte 10 entrées		Abonnement Annuel <i>Valable de date à date</i>
	Plein tarif	Tarif réduit	Plein tarif	Tarif réduit		Plein tarif	Tarif réduit	Plein tarif	Tarif réduit	
Enfant <i>3 -16 ans</i>	3 €	2,5 €	25 €	20 €	250 €	3,5 €	3 €	30 €	25 €	300 €
Adulte	4 €	3,5 €	35 e	25 €	300 €	4,5 €	4 €	38 €	28 €	350 €
Carte horaire 10 heures	25 €									
Carte horaire 20 heures	43 €									
Entrée événementielle	10 €									

Par ailleurs Monsieur COSTE propose aux membres du conseil d'approuver les tarifs activités pour l'année 2012/2013 tels que présentés ci-dessous :

ACTIVITES ADULTES DU 17 SEPTEMBRE AU 21 JUIN		
	TARIF COMMUNAUTAIRE	TARIF NON RESIDENT
AQUABIKE	250€	280€
AQUAGYM	TARIF UNIQUE 170 €	TARIF UNIQUE 191€
AQUAGYM TONIC		
AQUAGYM DOUCE		
AQUAPHOBIE	160€	180€
ACTIVITES ENFANTS DU 17 SEPTEMBRE AU 21 JUIN		
AQUAFAMILY	TARIF UNIQUE 140€	TARIF UNIQUE 158€
JARDIN AQUATIQUE		
INITIATIONS AQUATIQUES	130€	150€

ACTIVITES ADULTES		
	TARIF COMMUNAUTAIRE	TARIF NON RESIDENT
AQUABIKE	90€ les 10 séances	100€ les 10 séances
AQUAGYM	TARIF UNIQUE 60 € les dix séances	TARIF UNIQUE 67€ les dix séances
AQUAGYM TONIC		
AQUAGYM DOUCE		
ACTIVITES ENFANTS		
AQUAFAMILY	TARIF UNIQUE 140€	TARIF UNIQUE 158€
JARDIN AQUATIQUE		
INITIATIONS AQUATIQUES	130€	150€

Monsieur la Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Monsieur COSTE et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE les tarifs entrées publics et activités pour l'année 2012/2013 tels que présentés ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.